

SEANCE DU 4 FEVRIER 2025 A 20H15

Première séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020-2025.

Conseillers municipaux :

Présents :

| | |
|-----------|--|
| Mesdames | Anne-Sophie Fillistorf Tatiana Grushunova Solveig Rüfenacht |
| Messieurs | Yann Berney Paolo Gradassi Nicolas Meda Jean-Jacques Nussbaumer, président Alain Pipoz Christian Tripod |

Excusés :

| |
|--|
| Zélie Guerra Pierre Laugeri Céline St Mart |
|--|

Absent : David Schütz

.....

Exécutif :

Présente : Madame Macarena Fatio

Excusés :

| | |
|----------|----------------------------------|
| Madame | Sabine Chassot Leiglon, adjointe |
| Monsieur | Vincent Hornung, maire |

.....

Secrétaire général : Pierre-Alain Aubert, présent
Procès-verbal : Heidi Schütz, secrétaire communale.
Secrétaire-comptable : Stéphanie Zuppinger, présente

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du CM du 10 décembre 2024.**
- 2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal.**
 - 2.1 ACG – 1 décision entrée en force
 - 2.2 Sortie du CM
 - 2.3 Rappel rapports pour compte-rendu annuel 2024
- 3. Communications du Maire et des Adjointes**
 - 3.1 Détail des coûts du chemin du Léman
 - 3.2 Activités Commission culture et loisirs
 - 3.3 Retour dernières activités pour les aînés
 - 3.4 Retour Forum citoyen

- 3.5 Projets en cours
- 3.6 Appel au bénévolat

4. Rapports des Commissions

5. Droits d'opposition des CM sur les décisions de l'ACG

- 5.1 Une décision

6. Proposition du maire et des adjoints

- 6.1 Frigo produits du terroir

7. Propositions individuelles et questions

J.-Nussbaumer, Président, ouvre la séance à 20h15.

1. Approbation du PV du 10 décembre 2024

Pour ce qui est du point « Questions du CM » Ch. Tripod propose que les remarques concernant un même sujet soient regroupées pour plus de clarté.

Ne suscitant pas d'autre remarque, le PV de la séance de Conseil municipal du 10 décembre 2024, rédigé par Heidi Schütz, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

.....

2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal.

2.1 ACG – 1 décision entrée en force

J.-J. Nussbaumer communique que la décision d'octroi d'une subvention d'un million de francs à la Commune du Grand-Saconnex, en faveur du musée de la Bande dessinée, est entrée en force.

2.2 Sortie de fin de législature du CM

Compte-tenu du nombre restreint de personnes disponibles pour une sortie de deux jours, comme prévu initialement, J.-J. Nussbaumer annonce que le bureau du CM a décidé de faire la sortie en deux temps. Premièrement un repas dans la région, après le CM du 13 mai 2025 qui aura lieu exceptionnellement à 18h30. Deuxièmement, maintien de la visite du Palais fédéral le samedi 24 mai 2025. Les conjoints et l'administration sont invités aux deux sorties.

2.3 Rappel rapports pour compte-rendu annuel 2024

J.-J. Nussbaumer demande que les rapports annuels 2024 des présidents de Commissions soient transmis au secrétariat communal avant le 28 février 2025.

3. Communications du Maire et des Adjointes.

3.1 Détail des coûts du chemin du Léman

S. Chassot Leiglon étant excusée, P.-A. Aubert, secrétaire général, revient sur l'historique du chemin du Léman dont l'accès avait été bloqué illicitement par les voisins lors de travaux sur leurs parcelles. En 2021 le CM avait accepté un crédit d'aménagement de CHF 30'000.- pour la réhabilitation de cet accès au lac. A la suite d'incessants recours des voisins, ces travaux ne sont toujours pas réalisés. Le problème actuel est l'obligation qui a été faite par l'Etat de Genève d'installer une canalisation d'évacuation des eaux de ruissellement. Ces frais seront pris en charge par le budget « assainissement » 2025 déjà existant.

3.2 Activités Commission culture et loisirs et autres

M. Fatio présente les activités qui ont eu lieu entre septembre et décembre 2024.

Accueil des étudiants de Bossey.

L'accueil des étudiants de Bossey a eu lieu au Temple de Céligny le 29 septembre 2024. Macarena Fatio relève l'importance de faire un bon accueil à ces étudiants qui viennent du monde entier.

Soirée Halloween.

Le 2 novembre 2024, l'APEC organisa une « Disco Halloween ». Soirée très réussie grâce au dynamisme de l'Association des parents d'élèves.

Promotions citoyennes.

Les Promotions citoyennes, organisées par la Ville de Genève, marqua le 8 novembre 2024, le passage à la majorité civile des jeunes du Canton de Genève nés en 2006. M. Fatio a participé à cette soirée très bien organisée par la Ville de Genève. Elle a tenu cependant à manifester sa désapprobation sur le choix d'un thème de conférence, traitant de guerre et de violence, qui n'avait pas été annoncé et qui a choqué certains jeunes. Mme Kitsos a répondu qu'elle tiendrait compte de la remarque pour la prochaine fois.

Escalade.

Le 7 décembre 2024, la Commission culture et loisirs et la mairie ont organisé la commémoration de l'Escalade avec la participation exceptionnelle de la Cie 1602. Merci à l'administration et aux bénévoles qui ont préparé les légumes.

Noël de l'école.

L'école de Céligny a organisé en collaboration avec l'APEC un goûter de Noël pour les enfants et les parents dans une très bonne ambiance avec un passage du Père Noël.

APEC.

Soirée crêpes, également organisée par l'APEC, pour la Chandeleur le 31 janvier 2025. C'est aussi l'APEC qui mettra sur pied une « disco sur glace » le 16 février 2025.

Soirée des nouveaux habitants.

A eu lieu le 31 janvier 2025, organisée par J.-J. Nussbaumer et S. Zuppinger avec une raclette et la participation des sociétés locales et quelques membres du CM ainsi que l'Exécutif.

Séances d'information diverses.

En 2024, plusieurs séances ont informé les habitants au sujet des futurs élections communales, de la conservation du patrimoine bâti de notre commune, du schéma directeur ainsi que du référendum des Grands-Chênes II.

Aide à la déclaration d'impôts.

Comme en 2024, une séance aura lieu en mars afin de soutenir les jeunes, entre 18 à 25 ans, dans leurs démarches fiscales.

Au vu de toutes ces activités, la Commission culture et loisirs va se rencontrer pour décider des manifestations qu'elle mettra sur pied en 2025. M. Fatio a proposé une exposition photo itinérante. Cette exposition a pour thème « Au cœur de la nuit », le vernissage aura lieu au Salève le 11 avril 2025. P.-A. Aubert demande d'annoncer les manifestations avant le 31 mai, pour en faciliter l'organisation et le suivi du budget.

3.3 Retour dernières activités pour les aînés

Un « Café des aînés » a été organisé le 24 octobre 2024. L'idée est de réunir les personnes en âge d'AVS autour d'un café afin de récolter des idées et souhaits pour de futures activités et sorties. M. Fatio remercie H. Schütz pour son aide.

En collaboration avec Palexpo, une visite des automnales a été proposée aux aînés le 14 novembre 2024. Le repas de midi a été offert par les Automnales et des tables réservées pour les communes, avec une ambiance très conviviale. Le déplacement a été organisé par la commune. Une conférence sur la sécurité, organisée par la police, a complété le programme de cette journée appréciée.

Le Noël des aînés a été animé d'agréable façon par un magicien qui passait de tables en tables, sans déranger les conversations. Le tirage au sort des arrangements floraux a été très apprécié.

Pour bien débiter la nouvelle année, une rencontre des aînés autour de la couronne des rois a été organisée le 9 janvier 2025, avec un vin chaud préparé par H. Schütz. Le prochain « café des aînés » aura lieu au mois de mai, avant une visite de la ferme Baudet dont la date n'a pas encore été agendée.

3.4 Retour Forum citoyen

J.-J. Nussbaumer passe la parole à P.-A. Aubert qui annonce que les réponses au Forum citoyen seront données dès le lendemain aux participants et déposées sur le site internet la commune. Les participants recevront un courrier et un document sera distribué en fin de séance aux membres du CM.

3.5 Projets en cours

J.-J. Nussbaumer, président, passe la parole à M. Fatio, adjointe pour un passage en revue des projets en cours.

Réaménagement de la Mairie.

L'étude prend plus de temps que prévu car le bâtiment est ancien. Un nouveau rendez-vous est agendé avec les architectes prochainement, ils auront préalablement contacté le Service des monuments et sites et l'ingénieur.

Réaménagement du préau de l'école.

M. Fatio remercie P.-A. Aubert qui a examiné de près les devis, après une hausse importante des prix annoncée par les paysagistes. Le projet prévoit d'ajouter 3 arbres, installer un revêtement perméable, le maintien du terrain de basket, un abri couvert, le marquage d'une zone calme et la réalisation de 3 éléments de jeux au sol. La demande d'autorisation est en cours.

Concernant le chemin de Murat et la route des Coudres, en l'absence de S. Chassot Leiglon, adjointe, P.-A. Aubert informe que les rénovations du passage supérieur de la Combamaz et du pont sur l'autoroute sont à venir, pour ces rénovations les CFF et l'OFROU participeront aux frais. Le remplacement du système d'évacuation des EU « Vacuflow » est également à venir, ceci sera pris en charge par l'Etat par le biais du FIA.

3.6 Appel au bénévolat

J.-J. Nussbaumer donne la parole à M. Fatio qui relève que les décorations de Noël ont beaucoup manqué l'année dernière. D'autre part, elle remercie P. Gradassi pour sa présence à chaque manifestation. Elle relève le manque de bénévoles lors des diverses activités.

Elle souhaite organiser un relais de bénévoles pour aider les habitants à apporter des choses à la déchetterie ou le transport des personnes âgées qui n'ont pas de véhicules chez le médecin, par exemple.

Questions du CM.

Vacuflow.

Pour répondre à la question de A. Pipoz, P.-A. Aubert répond que le Vacuflow sera remplacé par un système gravitaire.

Passerelle Courtenaud.

A. Pipoz demande si un trottoir sera ajouté à la passerelle.

P.-A. Aubert répond qu'une bande piétonne sera marquée, sans extension de la route, avec une limitation de la vitesse, aucun nouvel éclairage prévu. Le plan peut être consulté sur CMnet.

Ch. du Léman.

P. Gradassi demande si le dépassement relatif à l'aménagement du chemin du Léman sera voté en juin.

P.-A. Aubert répond que celui-ci sera voté au moment de la fin des travaux.

Y. Berney souhaite connaître l'origine de l'eau qui s'écoule dans ce chemin.

P.-A. Aubert précise qu'il s'agit de l'eau de surface, il n'y a pas de canalisation à cet endroit.

A.-S. Fillistorf demande si la date de fin des travaux est connue.

P.-A. Aubert espère qu'ils seront terminés cet été.

S. Rüfenacht se demande si le terrain avait été vendu, est-ce que les nouveaux propriétaires auraient eu l'obligation de poser cette canalisation.

Cette problématique est apparue après les multiples réclamations des voisins.

Ch. Tripod rappelle que la volonté du CM était de maintenir des accès au lac, ceux-ci étant très peu nombreux.

Liste des bénévoles.

P. Gradassi demande si la liste des bénévoles a été retrouvée.

P.-A. Aubert répond que non, c'est H. Louvrier ou Pascale Louvrier qui tenait cette liste.

M. Fatio propose de faire une demande dans le bulletin.

N. Meda rappelle que c'est difficile de faire appel aux bénévoles, ceci même avec une liste, en raison des agendas chargés de chacun.

Réaménagement du bâtiment de la mairie.

Y. Berney revient sur le projet d'amélioration de la mairie et demande si la Commission des bâtiments a été intégrée au projet. Pour lui, la mairie devrait être descendue au rez-de-chaussée.

P.-A. Aubert répond que les différentes analyses ont démontré que la mairie doit rester au deuxième étage et que la salle doit continuer à servir de salle de gymnastique pour l'école, particulièrement pour les petits, en raison de la proximité avec l'école. Quelle que soit l'utilisation des étages, il faudra de toute manière un ascenseur.

Y. Berney estime que la mairie revient sur ce qui a été décidé.

M. Fatio rappelle que c'est un crédit d'étude qui a été voté. Cela ne veut pas dire que le projet se réalisera, il pourra être renvoyé en Commission, si c'est la volonté du CM.

Ch. Tripod rappelle que l'Exécutif étudie actuellement le projet, différentes variantes ont été étudiées en Commission des bâtiments et soumises à l'Exécutif.

P. Gradassi demande la confirmation qu'un retour de l'Exécutif est attendu par la Commission.

Ce qui est le cas, bien que F. Mumenthaler ait partiellement répondu en juin 2024.

4. Rapports des Commissions

4.1 Commission environnement

P. Gradassi informe que la Commission ne s'est pas encore réunie mais prévoit d'organiser le Clean Up Day le 20 septembre 2025.

4.2 Commission bâtiments

La Commission attend un retour de l'Exécutif par rapport aux questions posées.

4.3 Commission des finances

Rien à signaler.

4.4 Commission culture et loisirs

N. Meda informe que la Commission ne s'est pas encore réunie mais va réfléchir à l'organisation du Vide greniers.

4.5 Commission des routes

Rien à signaler.

4.6 Commission aide à l'étranger

J.-J. Nussbaumer, président, demande si la Commission doit déjà donner des subventions avant la fin de la législature ou laisser cette tâche à la nouvelle.

P.-A. Aubert répond qu'il n'y a pas d'obligation, mais la possibilité existe de donner les 5/12 avant la fin de la législature.

5. Droit d'opposition des CM sur les décisions de l'ACG

5.1 Une décision

Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises du 11 décembre 2024, d'augmenter l'enveloppe sportive 2025 de CHF 450'000.- pour la porter au montant de CHF 800'000.-.

A l'unanimité des membres présents, le CM décide de ne pas faire usage de son droit de veto.

6. Proposition du Maire et des adjointes

6.1 Frigo produits du terroir

J.-J. Nussbaumer passe la parole à P.-A. Aubert qui revient sur l'historique du projet. En 2022, David Schütz avait proposé un aménagement de l'ancien local de coulage du lait et l'installation d'un automate sur cette parcelle appartenant à la commune, mais laquelle connaît une servitude en faveur de la Société de laiterie et d'agriculture. Un local était prévu au rez-de-chaussée et un appartement à l'étage, ce projet est resté en rade.

Un projet a été relancé en 2024 par la présentation, par la Société de laiterie, des divers documents demandés pour vérifier l'accord de l'ensemble des membres de la société et la présentation d'un devis pour l'achat d'un automate de vente de produits du terroir. Aucun autre chiffrage n'a été réalisé.

M. Fatio estime qu'il ne faut pas laisser le bâtiment tel quel, avec un frigo devant.

S. Rüfenacht demande ce que pense Y. Berney du projet.

Pour sa part, Y. Berney a arrêté l'exploitation d'un automate car difficile à gérer. D'autre part, il s'inquiète du stationnement dans le quartier.

A. Pipoz s'inquiète : est-ce que cela vaut la peine puisque l'épicerie a fermé et Y. Berney a arrêté.

Y. Berney estime qu'il faut favoriser la distribution de produits de proximité, le projet mérite d'être étudié.

C. Tripod souhaite savoir si la Société de laiterie estime que cela pourrait être rentable.

Y. Berney pense que sans charge c'est jouable.

Ch. Tripod estime que la volonté du CM est de soutenir l'économie locale.

A.-S. Fillistorf se souvient que Jérémy Schütz avait proposé l'idée d'une épicerie communautaire il y a quelques années.

M. Fatio rappelle que le projet actuellement présenté, est uniquement l'achat d'un automate et que c'est la commune qui assumerait les coûts.

N. Meda relève que le projet est de poser le frigo devant le local actuel qui est très vilain. Il ne croit pas au projet, selon lui, pas assez mature. Il est cependant favorable à soutenir les produits de proximité mais pas sous cette forme. Il propose par exemple de s'approcher des restaurants, finalement plus intégrés dans le village. Le concept est important mais doit être développé.

N. Meda demande s'il est possible de rediscuter de la servitude.

P.-A. Aubert répond que c'est envisageable s'il y a un intérêt de la mairie pour un appartement.

S. Rüfenacht rejoint N. Meda, elle aime bien l'idée, mais la formule de l'automate ne la convainc pas. Elle voit autre chose, comme un marché une fois par mois. Il faut garder l'idée de produits locaux mais une épicerie permanente ne marchera pas.

Ch. Tripod soutient la volonté des producteurs mais pense qu'il faut une réflexion plus large, l'emplacement n'est pas idéal.

T. Grushunova propose une vente de produits locaux une fois par mois dans un local attenant à la mairie.

Y. Berney estime que c'est l'Exécutif qui doit faire un retour à la Société de laiterie et leur demander de revenir avec un projet plus abouti.

J.-J. Nussbaumer demande un vote de principe, par 0 oui, 7 non et 1 abstention, le projet comme présenté est refusé.

Par 7 oui, 0 non et 1 abstention le CM souhaite soutenir un autre projet de vente de produits de proximité.

7. Propositions individuelles et questions

CMnet.

P. Gradassi fait remarquer que tous les documents n'étaient pas sur CMnet en même temps.

P.-A. Aubert répond qu'il les a déposés le lendemain.

P. Gradassi remercie le secrétaire général d'envoyer un message aux CM dans ce cas.

Activités « aînés ».

S. Rüfenacht remercie la mairie pour les activités pour les aînés, les retours des aînés sont très bons.

BBC Nyon.

Y. Berney remercie la mairie pour le soutien au mouvement junior du BBC Nyon.

Rénovation du préau de l'école.

Y. Berney est heureux de cette rénovation qui va améliorer la situation des enfants pendant les pauses.

Benne à gravats.

J.-J. Nussbaumer demande si la benne hors sol va être réenterrée.

P.-A. Aubert répond qu'il n'y avait pas d'autres solutions pour combler le trou autour de la benne, sans coût disproportionné.

Y. Berney propose de changer la benne contre une autre avec une porte qui s'ouvre.

P.-A. Aubert se renseigne auprès d'un fournisseur.

Projet immobilier ex-Jaton.

J.-J. Nussbaumer demande si l'Exécutif a des nouvelles.

P.-A. Aubert confirme que la mairie n'a aucune nouvelle.

Le président lève la séance à 22h


Jean-Jacques Nussbaumer
Président du Conseil municipal


Membre du Conseil municipal


Heidi Schütz
Secrétaire communale